

SAJ

Section d'Accueil de Jour

BROUSSE - SAINT CHRISTOPHE



Livret d'Accueil

Brousse - Saint Christophe

LES PAPILLONS BLANCS
DE BERGERAC



Sommaire Livret d'Accueil

Présentation de la SAJ.....	3
L'Admission	4
Le projet personnalisé.....	4
Le dossier de l'utilisateur	5
Le droit d'expression.....	6
Le Conseil de la Vie Sociale (CVS).....	6
Les missions de la SAJ.....	7
Accueil - Expression verbale, Randonnée, Vie quotidienne, Activité de socialisation.....	8
Activité de création, Activité cognitive, Pâtisserie Détente - Bien-être.....	9
Les assurances, la méditation, les sigles.....	10
Répertoire SAJ + Papillons Blancs Bergerac	11
Bloc-notes.....	12 à 14





SAJ

Bienvenue à la SAJ de Brousse - Saint Christophe

Un peu d'histoire...

L'association les Papillons Blancs de Bergerac a été créée en 1967, par des parents d'enfants ayant un handicap mental.

La SAJ de Brousse - Saint Christophe a ouvert ses portes officiellement en 2008.

La SAJ c'est quoi ?

Section d'Accueil de Jour



La SAJ est un établissement médico-social qui accueille des travailleurs d'Esat ayant un contrat à temps partiel.

Sa mission principale est de permettre aux travailleurs handicapés



La SAJ a un agrément
de 8 personnes
à temps plein

2 Salariés s'occupent de l'accompagnement quotidien. L'équipe médico-sociale de l'Esat intervient en soutien de l'équipe de la SAJ.

d'acquérir ou de conserver leur statut par le biais d'un aménagement de leur temps de travail. Pour cela, des activités de maintien ou développement de l'autonomie et des acquis sont proposés dans une logique de cohérence entre épanouissement professionnel et social.



L'Admission

Vous êtes travailleur d'Esat



Dans le cadre de votre projet personnalisé,
vous réalisez un stage à la SAJ



Votre stage est positif, vous demandez un temps partiel
avec accompagnement SAJ



Nous faisons une demande de notification SAJ auprès de la CDAPH
avec accord de votre représentant légal



Vous signez votre contrat de séjour
dans le mois de l'admission.

Le Projet personnalisé

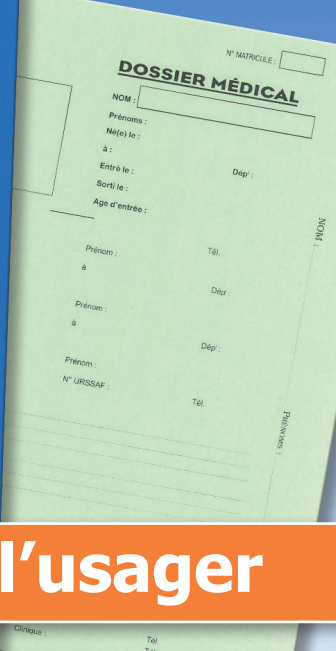
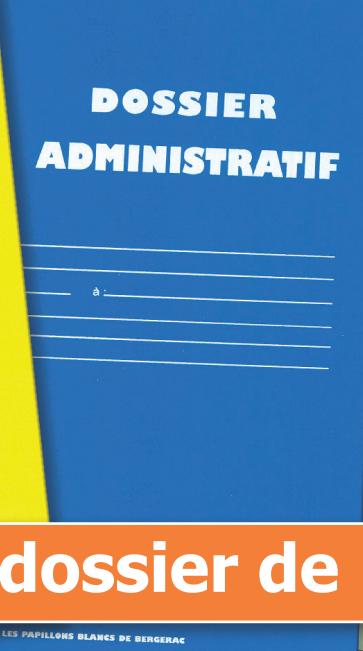
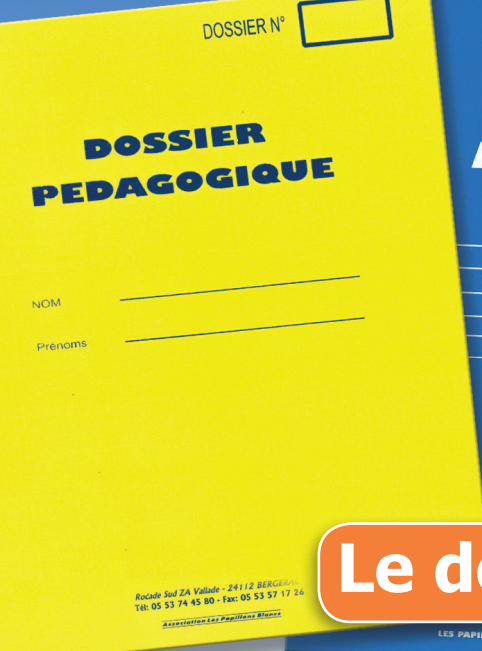
- Prend en compte vos attentes et besoins.

- Définit les objectifs et modalités de votre accompagnement.

Votre participation à l'élaboration de votre projet est un **DROIT**.

Chaque année, vous signez un avenant au contrat de séjour.





Le dossier de l'utilisateur

A votre arrivée, un dossier pédagogique pour la SAJ est constitué.

Il sert à conserver les informations nécessaires à votre accompagnement.

Vous et votre tuteur pouvez le consulter sur demande écrite auprès de la direction



La SAJ utilise les autres dossiers de l'Etat.

-  **L'administratif**
-  **Le social**
-  **Le psychologique**
-  **Le médical**

ZOOM



IMAGO
DU

Votre dossier est informatisé dans un logiciel qui s'appelle Imago DU.

Le droit d'expression



Chaque personne accueillie dans l'établissement a le droit de s'exprimer librement dans le respect de chacun.

Pour permettre cette expression, il existe :

- Des rencontres individuelles avec un ou des membres de l'équipe professionnelle
- Une réunion d'expression hebdomadaire par activité
- Des espaces de parole à la demande de la personne
- Un conseil de la vie sociale (CVS)

Le conseil de la vie sociale



Le CVS est une instance d'expression bénéficiant d'un cadre légal spécifique.

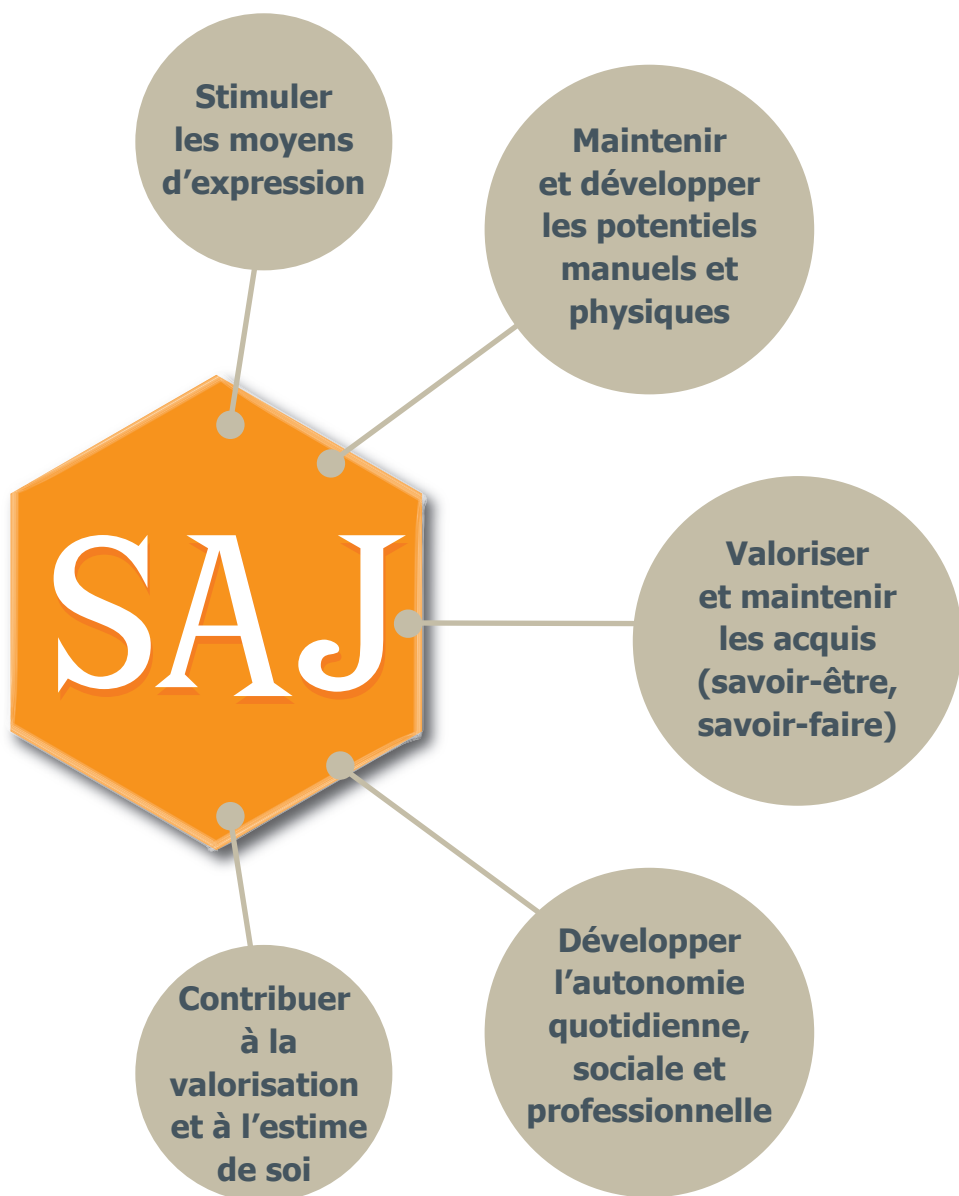
Les représentants sont élus pour 3 ans. Ils se réunissent au moins trois fois par an. Les rencontres CVS sont mutualisées avec l'Esat.

Le CVS est composé de :

- 1 usager élu de la SAJ
- 4 ouvriers Esat
- 1 professionnel de l'Esat
- 1 professionnel de la SAJ
- 3 membres de familles d'ouvriers - usagers
- 2 élus du conseil d'administration de l'association

Les réunions se déroulent en présence du directeur, et d'autres invités si besoin.

Les missions de la SAJ



Accueil-Expression verbale

Cet accueil permet aux usagers de réamorcer la semaine en douceur, en leur offrant un temps de parole privilégié. Ce temps d'échange est un moment de transmissions entre les activités du week-end et la reprise du travail.



Vie quotidienne



Cette activité, offre un accueil différent pour des personnes ayant un degré d'autonomie plus développé. Lors de ce temps, les personnes doivent être plus actrices des divers projets mis en place. Elles doivent proposer et mettre en place des projets qu'elles ont elles-mêmes choisis.

Activité de socialisation

Les diverses activités de socialisation permettent aux personnes accueillies une ouverture sur le monde extérieur.

Le but est de développer les interactions et les échanges avec la société. Elle permet également de travailler les codes sociaux ainsi que le repérage dans le temps et l'espace.



Pâtisserie

Elle permet aux personnes, par l'apprentissage des différentes techniques, de confectionner des pâtisseries. Le but est de favoriser les échanges et de créer dans une dynamique de groupe. Cet atelier s'articule sur 2 temps et permet ainsi d'élargir le champ de compétence : 1 semaine le groupe choisit la recette et achète les ingrédients en magasin. La semaine suivante, il réalise la pâtisserie puis la déguste.

Activité de création



Ces activités permettent aux personnes accompagnées de s'exprimer par le biais de créations individuelles ou collectives sur différents supports. Chacun peut s'investir dans la confection d'une production artistique et/ou manuelle et travailler ainsi la création et la motricité fine.



Randonnée

Cette activité amène chaque personne à explorer un environnement naturel en se déplaçant dans des milieux variés. Elle permet un moment de décompression hors des murs institutionnels.

Activité cognitive



Cet atelier permet aux personnes de maintenir et/ou développer leurs capacités cognitives. Par le biais de différents supports tels que les jeux éducatifs, le graphisme ou le coloriage, cette activité permet le maintien des notions de comptage, de logique, et de lecture. Cette activité peut aussi être un soutien en lien avec l'activité professionnelle de l'utilisateur où celui-ci peut être amené à compter, inventorier, repérer les tailles et longueurs (m, cm, mm)...



Détente - Bien-être

Cette activité a pour but de proposer à la fois un temps de repos aux usagers qui le souhaitent et un temps autour de l'esthétique (maquillage, coiffure).

Le moment détente permet de se reposer en fin de semaine : temps calme, musique douce ou sieste si elles en ressentent le besoin.

Le temps bien-être permet de prendre soin de soi afin de travailler les notions d'estime et de confiance, la valorisation du schéma corporel ainsi que le regard de l'autre et ses représentations.



Les assurances

La SAJ est assurée pour différents risques (incendie...) et dispose aussi d'une assurance « responsabilité civile » (dommages corporels, matériels) auprès de la compagnie :

**GMF La sauvegarde • 140 rue Anatole France
92593 LEVALLOIS PERRET CEDEX**

La SAJ préconise la souscription personnelle d'une assurance « responsabilité civile ». Elle sera utile si vous abîmez quelque chose ou si vous blessez quelqu'un.

La médiation



Dans chaque établissement, il est affiché le nom des médiateurs. Pour accéder à ce service, vous devez appeler la « personne qualifiée » de la délégation territoriale de l'ARS Dordogne (05 53 03 10 50).

Ils interviennent dans un objectif d'écoute, de prévention et de résolution des situations conflictuelles entre la personne accueillie (famille ou représentant légal) et l'équipe professionnelle.



Les sigles

SAJ	Section d'Accueil de Jour
ARS	Agence régionale de santé
CDAPH	Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
CVS	Conseil de la vie sociale
Esat	Etablissement et service d'aide par le travail
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées



Numéro de la SAJ :
05 53 23 85 28

Courriel :
saj.esatbsc@pb24.fr



A l'Esat

Standards des sites

Brousse.....	05 53 74 45 80
Saint Christophe	05 53 74 45 70
Creyse	05 53 27 31 02
Courriel	esatbsc@pb24.fr
Directrice	Marielle COUDERC-RAMOS
Responsable pédagogique.....	Florent COUMAU
Assistante pédagogique	Cécile CAMUS
Psychologue.....	Nicole TASSY
Assistante de service social.....	Isabelle BORDINI
Médecin psychiatre	Pascal POUMET
Infirmière	Sylvie BERCHEBRU

L'association

Standard du siège

de l'association	05 53 74 49 49
Président de l'association Francis PAPANASIOS	
Directeur général	

Autres contacts

MDPH	05 53 03 33 55
N° VERT	0800 800 824
Courriel	mdph24@dordogne.fr
Personnes qualifiées de l'ARS ..	05 53 03 10 50
Allo maltraitance (Alma)	05 53 53 39 77

Numéro national écoute
maltraitance39 77



Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, starting from the top right and extending across the page.

Livret d'accueil

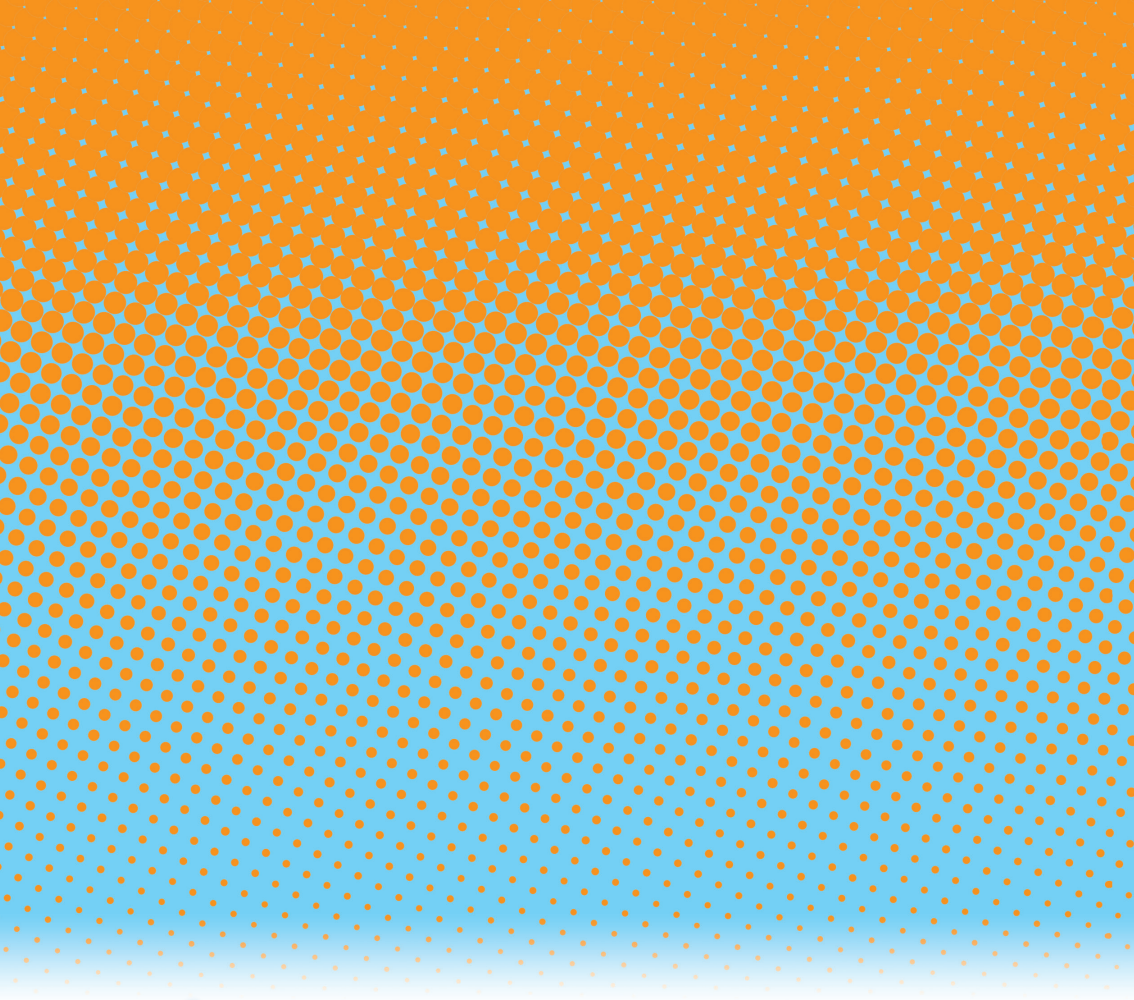
SAJ



05 53 74 45 90
apropub@pb24.fr

LES PAILLONS BLANCS
DE BERGERAC





ASSOCIATION Les Papillons Blancs

6, avenue Paul Painlevé - 24112 BERGERAC Cedex

Tél. 05 53 74 49 49 - Fax 05 53 61 74 62

E-mail : siege@pb24.fr - Site : www.papillons-blancs24.com

LES PAILLONS BLANCS
DE BERGERAC

